

Construction d'une station d'épuration de 1 000 EqH et de son réseau de transfert sur la commune de Mazères sur Salat.

A proximité de Toulouse 31000 Haute-Garonne

Acheteur : SMEA31

Adresse :

3, Rue André Villet ZI MONTAUDRAN

31400 Toulouse (Code Insee: 31555)

E-mail : Voir l'e-mail

Date de clôture dépassée

Date de clôture estimée : 11/05/17

Liste des lots :

- Création réseau de transfert (y compris poste de refoulement) d'eau usée
Création du poste de refoulement et du réseau de transfert sur 210 ml de l'ancienne station jusqu'à la nouvelle station d'épuration.
- Création d'une station d'épuration de 1000 EqH
Création d'une station d'épuration de type disques biologiques, d'une capacité de 1000 EqH

Contact :

Contact complémentaire :

Entite : SMEA 31

ZI de Montaudran - 3 Rue André Villet

31400 Toulouse (Code Insee: 31555)

Email : achats@reseau31.fr

Site :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_h10tOAd5Kd

Contact complémentaire :

Entite : CCIRA de Bordeaux

103 Bis, Rue Belleville - BP 952

33063 Bordeaux (Code Insee: 33063)

Référence du marché : 2735557

Date de clôture estimée : 11/05/17

Etat : Première publication

Publié dans :

BOAMP (31/03/17)

17-45037

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **31**

Annonce No **17-45037**

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : SMEA31.

Correspondant : M. Vincini Sébastien, Président du Smea31 - réseau31, 3, Rue André Villet zi montaudran 31400 Toulouse, tél. : 05-61-17-30-30, courriel : achats@reseau31.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Eau potable et Assainissement.

Objet du marché : **construction d'un station d'épuration de 1 000 Eqh et de son réseau de transfert sur la commune de Mazères sur Salat.**

Type de marché de travaux : exécution.

Lieu d'exécution : .

Code NUTS : |FR623|.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : construction d'un station d'épuration de 1 000 Eqh et de son réseau de transfert sur la commune de Mazères sur Salat.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 11 mai 2017, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 210 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 17S0014.

Renseignements complémentaires : conformément aux articles 139 et 140 du décret 2016-360 du 25 mars 2016, le marché initial peut être modifié par l'ajout d'un Marché Supplémentaire dans le cadre énoncé.

critères de jugements : LOT 1

- valeur technique (Qualité des matériaux proposés ; Moyens et Méthodologie ; Note hygiène et sécurité) : 40 %

- valeur financière : 55 %

- valeur financière du bordereau : 5 %

Critères de jugements : LOT 2 :

- valeur technique (Conception générale du process ; Conception du génie civil ; Conditions d'exploitation ; Méthodologie globale d'exécution ; Garanties souscrites ; Environnement et Hygiène et sécurité) : 50 %

- valeur financière : 45 %

- coût prévisionnel d'exploitation : 5 %.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31 mars 2017.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : SMEA 31.

zi de Montaudran - 3 Rue André Villet, 31400 Toulouse, adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_h1OtOAd5Kd.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : SMEA 31.

zi de Montaudran - 3 Rue André Villet, 31400 Toulouse, , courriel : achats@reseau31.fr, adresse

internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_h1OtOAd5Kd.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : SMEA 31.

zi de Montaudran - 3 Rue André Villet, 31400 Toulouse, , tél. : 05-61-17-30-30, ,

courriel : achats@reseau31.fr, adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_h1OtOAd5Kd.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond

IV - B.P. 7007 31068 Toulouse, tél. : 05-62-73-57-57, courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr,

télécopieur : 05-62-73-57-40 adresse internet : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr/>.

Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux 103 Bis, Rue Belleville -

B.P. 952 33063 Bordeaux.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des

recours : Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV - B.P. 7007 31068 Toulouse,

tél. : 05-62-73-57-57, courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr, télécopieur : 05-62-73-57-40 adresse

internet : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr/>.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - création réseau de transfert (y compris poste de refoulement) d'eau usée.

Création du poste de refoulement et du réseau de transfert sur 210 ml de l'ancienne station jusqu'à la nouvelle station d'épuration

Informations complémentaires : le délai de la période de préparation est de un (1) mois à compter de la date fixée par l'ordre de Service qui prescrira de la commencer.

les travaux seront exécutés dans le délai de deux (2) mois à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

Lot(s) 2. - création d'une station d'épuration de 1000 Eqh.

Création d'une station d'épuration de type disques biologiques, d'une capacité de 1000 Eqh

Informations complémentaires : le délai de la période de préparation est de deux mois (2) mois à compter de la date fixée par l'ordre de Service qui prescrira de la commencer.

Les travaux seront exécutés dans le délai de sept (7) mois à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer. Il ne comprend pas les périodes de mise au point et d'observation décrites au CCTP.